

**SYNDICAT MIXTE DE GESTION DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT
DE GUADELOUPE**

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste	DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES (DRH)
Localisation	Siège du syndicat : Le Gosier, Guadeloupe
Contexte	Le syndicat mixte de gestion de l'eau et de l'assainissement de Guadeloupe, créé par la loi n° 2021-513 du 29 avril 2021, détient l'ensemble des prérogatives attachées aux missions dévolues aux services publics de l'eau et de l'assainissement en Guadeloupe. Il veille à la continuité du service public, notamment à travers la maintenance des 2 500 km de canalisations du réseau, dans un objectif de qualité du service rendu à ses 170 000 abonnés et de préservation de la ressource en eau. Pour mener à bien ses missions, il dispose d'un effectif d'environ 516 agents répartis sur l'ensemble du territoire de Guadeloupe et dépendances (sauf Marie-Galante)
Missions principales	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer la gestion du personnel dans toutes ses composantes : recrutement, formation, juridique, social, administratif et financier ; - Concevoir et proposer une politique d'optimisation des ressources humaines de la collectivité ; animer et évaluer sa mise en œuvre ; - Promouvoir une politique du bien-être au travail. - Accroître l'employabilité et la mobilité des collaborateurs en veillant à la prise en compte dans les organisations des décisions visant à garantir l'adéquation des besoins et ressources. - Structurer et animer la démarche transversale de Gestion des Emplois et Compétences - Diffuser des pratiques d'accompagnement du changement au sein des programmes stratégiques et plus largement du SMGEAG - Améliorer en continu l'expérience collaborateur à travers les moments qui comptent dans la vie professionnelle des collaborateurs et managers. - Rénover la communication RH, adapter la stratégie de communication RH et faire rayonner les services et sujets RH auprès des collaborateurs et managers
Relations fonctionnelles et hiérarchiques	Rattaché à la direction générale.
PROFIL REQUIS	
Qualités recherchées	<ul style="list-style-type: none"> - Sens de l'autonomie et de la priorisation ; - Capacité d'analyse et de synthèse, sens de l'organisation ; - Capacité à encadrer et au management des ressources humaines ; - Capacité à animer, fédérer et mobiliser des équipes agissant dans des contextes et localisations variés ; - Qualités relationnelles et rédactionnelles ; - Disponibilité et sens du service public ; - Ecoute, compréhension, sens de la discrétion et de la confidentialité ; - Capacité de négociation ; - Diplomatie et sens de l'écoute.

Compétences techniques	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise et polyvalence dans tous les aspects de la gestion des ressources humaines (recrutement, formation, droit social et droit du travail, gestion des carrières, paie, conduite du changement, ...), dans les domaines de la fonction publique et du privé ; - Maîtrise des outils spécifiques à la gestion des ressources humaines; - Parfaite maîtrise du code du travail, des enjeux, des évolutions et du cadre réglementaire de l'entreprise (service public) ; - Connaissance des métiers rattachés à l'eau et à l'assainissement ; - Connaissance des services publics ; - Capacité à manager une équipe ; - Méthodologie et conduite de projet. <p>Formations, Expériences souhaitées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formation supérieure (Bac. + 5), master ressources humaines ou équivalent ; - Expérience réussie dans les domaines de transformation RH ou des organisations acquise en entreprise ou en cabinet conseil. - Expérience dans la conduite du changement - Au moins une expérience de cinq ans dans un poste similaire. <p>Connaissance des métiers de l'eau et/ou de l'assainissement appréciée.</p>
Formation, expériences souhaitées	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Formation supérieure (Bac. + 5), master ressources humaines ou équivalent ; ✓ Expérience réussie dans les domaines de transformation RH ou des organisations acquise en entreprise ou en cabinet conseil. ✓ Expérience dans la conduite du changement ✓ Au moins une expérience de cinq ans dans un poste similaire. <p>Connaissance des métiers de l'eau et/ou de l'assainissement appréciée.</p>
DESCRIPTION DES MISSIONS ET TÂCHES PRINCIPALES	
<p>1 - Participation à la définition de la politique ressources humaines</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser un diagnostic des ressources humaines du syndicat ; - Identifier les modes de management et d'organisation du syndicat ; - Élaborer des scénarios prospectifs et proposer des choix stratégiques en cohérence avec les orientations politiques et techniques ; - Négocier les moyens de la mise en œuvre auprès de la direction générale. 	
<p>2 - Conseil aux élus et à la direction générale en matière d'organisation et de gestion des ressources humaines</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conseiller les élus et la direction générale, alerter sur les risques juridiques et de contentieux ressources humaines, etc. ; - Bâtir une relation de confiance entre les élus, la direction et le personnel ; 	
<p>3 - Politiques sectorielles ressources humaines et accompagnement des services</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définir les axes des plans sectoriels des ressources humaines ; - Mettre en place un système d'information des ressources humaines (SIRH) ; - Mettre en place un dispositif de gestion des ressources humaines déconcentré ; - Définir un plan de communication interne ; - Accompagner, sensibiliser à la conduite du changement ; - Conseiller et orienter les agents ; - Accompagner l'encadrement dans sa fonction de management. 	
<p>4 - Gestion des emplois, gestion des effectifs et des compétences</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définir et piloter la politique de recrutement et de mobilité ; - Identifier les besoins de l'établissement et les ressources nécessaires à son bon fonctionnement (effectifs, emplois, compétences) ; 	

- Recruter, participer aux entretiens de recrutement ;
- Élaborer des scénarios d'évolution du personnel ; élaborer une politique de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences des salariés ;
- Piloter l'élaboration du bilan social et l'analyser ;
- Anticiper les évolutions des métiers et des compétences ;
- Analyser les écarts entre ressources et besoins de compétences de la collectivité ;
- Définir les orientations du plan de formation ;
- Définir et piloter le dispositif d'évaluation.

5 - Pilotage du dialogue social

- Recueillir et analyser l'information sur les positions des partenaires sociaux et sur les mouvements de coordination émergente ;
- Prévenir et résoudre des litiges en interprétant le droit ;
- Fournir des informations et des conseils argumentés ;
- Définir les termes ou modalités du dialogue social ;
- Analyser le dialogue social ;
- Définir des indicateurs de climat social ;
- Élaborer le règlement intérieur de l'exercice des droits syndicaux ;
- Animer les réunions avec les partenaires sociaux et les instances paritaires (CSE, CTP, CHS, etc) ;
- Rédiger les protocoles d'accord avec les partenaires ;
- Formaliser les modalités de la veille sociale.

6 - Contrôle de la gestion administrative et statutaire

- Veiller aux conditions générales du travail ;
- Décliner et coordonner l'application des nouvelles dispositions statutaires, législatives, réglementaires ou jurisprudentielles ;
- Définir et contrôler les procédures statutaires ;
- Prévenir et gérer les contentieux du personnel ;
- Gérer les relations avec les organismes sociaux et administratifs ;
- Dialoguer avec les instances paritaires.

7 - Suivi et participation aux instances paritaires et relations avec les organisations syndicales et les représentants du personnel

- Expliquer les orientations et les décisions de la collectivité aux agents et partenaires sociaux
- Étudier les dossiers et/ou les questions des représentants du personnel aux différentes instances et préparer des éléments de réponse pour les élus.

8 - Élaboration et suivi de la masse salariale de la collectivité

- Piloter et contrôler la masse salariale et les crédits de personnel ;
- Intégrer les contraintes financières dans la mise en œuvre de la politique des ressources humaines.

9 - Information et communication interne

- Participer au développement de l'information et de la communication au sein du syndicat ;
- Concevoir et développer des supports de communication.

**Date
d'élaboration**
08/08/2022

Le Président
Jean-Louis FRANCISQUE